

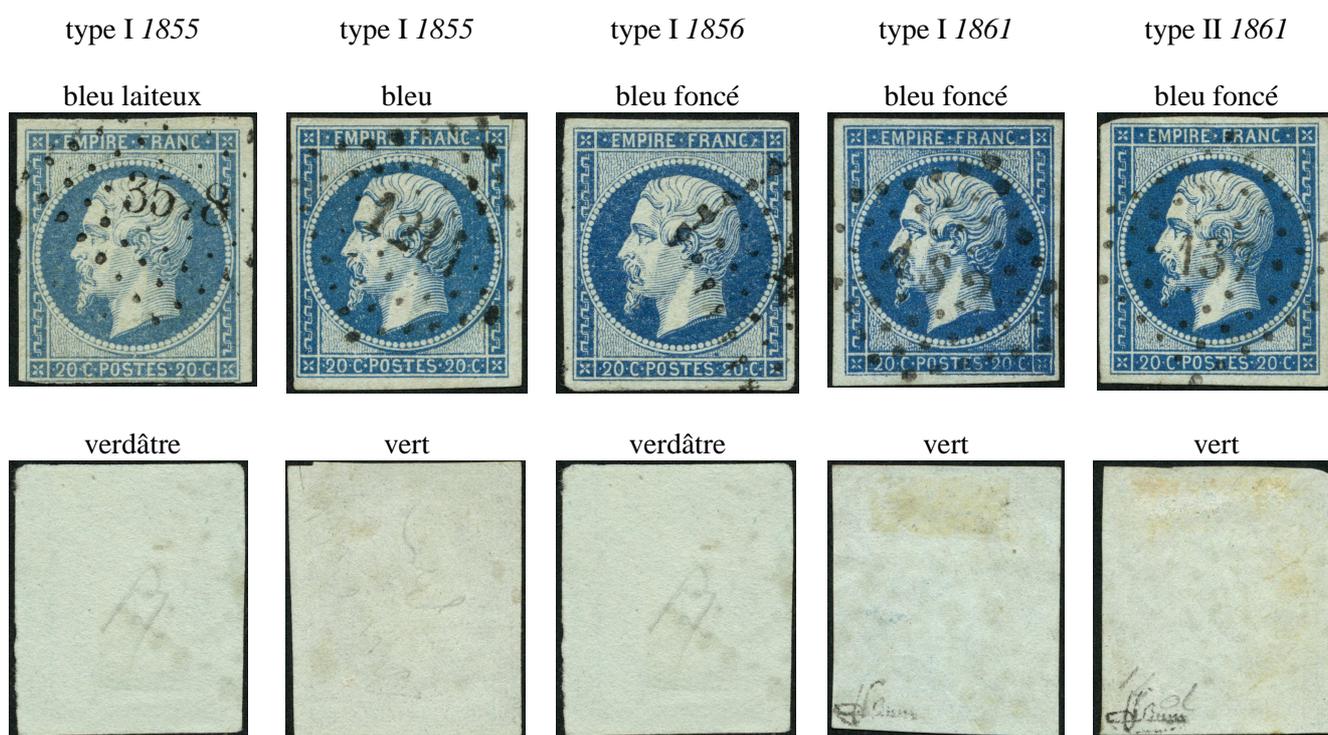
20 c Empire non dentelé bleu sur vert quelques truquages

Le 20 c empire non dentelé est apprécié des collectionneurs de timbres classiques. Il est imprimé du milieu de 1854 jusqu'au milieu de 1862 alors que le volume de courrier affranchi augmente considérablement. En 1855, plus de 148 millions de timbres de toutes valeurs faciales confondues sont vendus. En 1860 l'Administration des Postes prévoit d'imprimer 175 millions de timbres à 20 centimes. Le tirage total estimé de cette vignette est d'environ 950 millions pour le type I et de 285 millions pour le type II.

Ce timbre a été largement étudié par les philatélistes ; certains se sont consacrés à la reconstitution des planches d'impression, d'autres aux tirages ou aux utilisations diverses. Chaque génération de philatélistes apporte sa contribution aux recherches ; tout cela est affaire de spécialistes.

Comme tous les timbres de la période, le 20 c est imprimé sur un papier teinté au cours de sa fabrication dans un diminutif de la couleur d'impression. Cette couleur spécifique du papier est particulièrement visible pour le 1 c Empire vert-olive, elle l'est beaucoup moins pour les autres valeurs, même si certains tirages du 5 c sont sur un papier nettement teinté. Cela implique que le papier soit commandé au fabricant en fonction des besoins pour l'impression de telle ou telle vignette et qu'il y ait une bonne gestion des stocks. Avec une production aussi importante, il n'est pas concevable que le papier utilisé pour le 20 c soit d'égale qualité pendant huit ans, ni d'une couleur constante. Par ailleurs les conditions d'éclairage de l'époque : bougies et lampe à huile, ne permettent pas une bonne vision des couleurs il est aisé de se tromper entre du papier bleu clair et du papier vert clair prévu pour le 5 centimes, par exemple.

Un très grand nombre de collectionneurs apprécie les variations de nuances de ce timbre, dont les plus classiques sont répertoriées dans les catalogues, souvent sans grand détail permettant de les distinguer les unes des autres. Les catalogues distinguent un certain nombre de papiers verts. Le tableau ci-dessous montre les cinq nuances répertoriées par les spécialistes avec l'année de leur apparition. La gamme entière, telle qu'elle ici présentée, n'est pas trop difficile à réunir, pour peu que l'on soit patient et sélectif et que l'on ne se fie pas uniquement aux descriptions, plus ou moins exactes des catalogues annuels.



Les timbres ici présentés ont été sélectionnés non pour la taille de leurs marges mais pour la visibilité des couleurs.

Les truquages sont nombreux et faciles à réaliser. Ceux présentés ici ne sont que des exemples réunis ces dernières semaines. Il y en a bien d'autres.

Une des caractéristiques de ces fraudes c'est l'inégalité de la teinte verte au verso.



Le papier des timbres originaux a été teinté lors de la fabrication, avant l'impression du vernis lithographique de sureté incolore ; la coloration est donc homogène sur toute la surface, au recto comme au verso.

Dans l'exemple 1, ci-dessus, la coloration des marges, au recto, est différente du reste du timbre et le verso montre des endroits plus verts que d'autres.

Dans l'exemple 2, le verso montre une zone nettement plus claire au centre.

Dans l'exemple 3 la nuance est plus bleue que verte et des taches parsèment le verso.

Ces truquages sont mis aisément en évidence par un examen sous lumière de Wood, lampe ultra violet. Cependant celles du commerce philatélique ne peuvent, du fait de leur piètre puissance et de leur qualité médiocre, être considérées comme des instruments fiables pour ce genre d'analyse. Il faut donc examiner soigneusement à la loupe avec un bon éclairage, le verso des timbres et chercher des zones de coloration différentes du reste du papier ; c'est généralement l'indice du truquage.

Ce genre de falsification est facile et économique à réaliser. La « matière première », des 20 c Empire oblitérés et la teinture ou l'encre verte se trouvent facilement à peu de frais. Un bon « artisan » peut fabriquer sur un coin de table autant de truquages qu'il peut en vendre.

Les faussaires les plus dangereux ne sont pas ceux qui fabriquent ou truquent des lettres ou des timbres valant des milliers d'Euro. Ce sont ceux qui produisent régulièrement des falsifications dont la valeur se chiffre à quelques dizaines d'euro. Par le biais des sites de ventes ils peuvent tranquillement écouler leurs productions, sans risque. Ils remboursent instantanément les acheteurs qui ne sont pas satisfaits, et bénéficient de très bonnes évaluations ce qui met en confiance leurs prochaines victimes. La très grande majorité des acheteurs ne s'aperçoivent jamais, ou beaucoup trop tard, qu'ils ont été la victime d'un escroc.